

Compte-rendu du **Conseil d'Ecole** 21 juin 2010 à 18 h aux Zaërs

Présents :

Mmes Balafrej (suppléante), Benabdallah, Daoudi, Guelzim (ép. Mouline), Hachad, Kriem (ép. Mouline) et Squali, MM. Bouhafs et El Hammoumi, représentants des parents d'élèves ;

Mmes Arod, De Toledo, Crozet, Boitel et Aloui, MM. Hillairet, Desvilettes et Moussié, enseignants ;

Mme Poly, coordonnatrice pédagogique du cycle 3 ; M. Bertrand, Proviseur ; M. Prudhon, directeur de l'école primaire.

Excusés :

M. Bost, inspecteur de l'Education nationale ; Mmes Halim et Benabdeljalil, représentants des parents d'élèves ; Mme Ennouari, gestionnaire.

1. Enseignement des langues à la rentrée 2010

a. Enseignement bilingue arabe-français

Les difficultés rencontrées par une grande part des élèves en langue arabe, et constatées depuis longtemps par les enseignants et des parents, sont prises en compte. Un cinquième professeur d'arabe, dont les compétences ont été reconnues par le CEA, viendra compléter l'équipe pédagogique. Les enseignants d'arabe auront deux fonctions :

- assurer l'enseignement de la langue et de la culture arabes, tel que les programmes du CEA le définissent ;
- commencer à introduire le bilinguisme dans l'enseignement d'une partie des programmes français équivalente à 36h (soit une heure par semaine).

b. Enseignement de l'anglais

Conformément à la volonté de la MLF, et à la demande de l'IEN, l'enseignement de l'anglais aura lieu à hauteur de 1h30 par semaine en CM2 l'an prochain. Ce volume horaire d'anglais sera également porté à 1h30 en CM1 et CE2 à la rentrée 2010.

Par ailleurs, il sera possible, pour certains niveaux, de travailler en demi-classe en anglais (45 minutes en classe entière et 45 minutes en demi-classe).

Enfin, contrairement aux écoles de l'AEFE, il ne sera pas nécessaire de porter le volume horaire global des élèves à 28h (grâce au fait qu'une partie du programme français sera enseignée de manière bilingue, les enseignants de français sont disponibles pour assurer des enseignements en anglais en demi-classe).

2. Structure pédagogique 2009-2010

a. Répartition des classes

Une quatrième classe de CP sera ouverte à la rentrée. Elle sera installée dans un préfabriqué construit en juillet. Selon les perspectives de reconstruction de l'établissement durant la prochaine année scolaire, cette classe sera une classe-bulle, ou alors préfigurerait l'extension du nombre de classes par niveau.

Les parents d'élèves souhaiteraient que la dynamique et le travail de groupe des enseignants de CP puissent être maintenus avec la quatrième classe de CP

b. Mouvement des enseignants

Quatre enseignants quitteront l'école à la fin de cette année scolaire : Mme Arod, Mme Doguet, Mme Crozet et M. Arod. Le Conseil d'Ecole les remercie de leur dévouement à l'école, et leur souhaite une bonne continuation pour leurs activités futures.

Six nouveaux collègues sont attendus à la rentrée.

c. Coordination pédagogique du cycle 3

Elle sera de nouveau assurée par Mme Poly, dont la décharge d'enseignement passera d'un quart-temps à un mi-temps.

3. Préparation de la rentrée scolaire

a. Calendrier scolaire 2010-2011

Le calendrier officiel du SCAC est présenté au Conseil d'Ecole.

b. Horaires de l'école au mois de Ramadan

L'école sera ouverte durant la dernière semaine du mois de Ramadan. Durant cette semaine, les horaires d'ouverture de l'école seront décalés de 30 minutes, soit à 8h45 aux Zaërs, et 9h aux Orangers, du jeudi 2 septembre au mercredi 8 septembre inclus.

c. Rentrée scolaire échelonnée le jeudi 2 septembre

Aux Zaërs, la rentrée aura lieu à 8h45 pour tout le cycle 3.

Aux Orangers, pour réduire la cohue devant la grille de l'école et dans la rue, la rentrée sera échelonnée par niveau. Et pour tenir compte de la demande des parents d'élèves, qui souhaitent que les parents ayant un enfant en cycle 3 et un enfant en CE1 puissent assister aux deux rentrées scolaires, les horaires de la rentrée aux Orangers décalés :

- 9h20 : rentrée d'une partie des élèves de PS, et des élèves de CE1 ;
- 9h40 : rentrée des élèves de CP ;
- 10h : rentrée des élèves de GS ;
- 10h20 : rentrée des élèves de MS.

La rentrée des PS aura lieu en deux temps : la 1^{ère} moitié de chaque classe rentre le jeudi 2 septembre, la 2^{nde} moitié de chaque classe rentre le lundi 6 septembre.

4. Activités pédagogiques particulières du troisième trimestre

L'énumération en est donnée :

- venue aux Zaërs de quelques élèves d'une classe de CM2 de l'école André Chénier de Rabat pour présenter leur film « Papier Amitié » relatant leur rencontre avec des personnes trisomiques (5 avril) ;
- deux classes de CE2 à Volubilis (20 avril) ;
- *Journée de la Terre* aux Orangers (23 avril) ;
- 2 classes de cycle 3 (CM1 et CM2) au *pavillon de la Terre*, sur le quai du Bou Regreg (23 avril) ;
- une classe de CM2 à Salé et Kénitra, dans le cadre d'une étude sur le recyclage du papier (11 mai) ;
- venue aux Orangers d'une classe de CM2 des Zaërs, pour présenter aux élèves des Orangers le projet de l'étude de la gestion des déchets (12 mai) ;
- venue des trois classes de CE1 aux Zaërs pour visiter le site des Zaërs où les élèves seront scolarisés l'année prochaine (9 juin) ;
- deux classes de CM1 en séjour à Oulmès (du 7 au 10 juin) ;
- soirée-contes aux Orangers (18 juin) ;
- mini-festival des projets de classes des Zaërs (dimanche 27 et lundi 28 juin) ;
- fête de fin d'année des Zaërs (1^{er} juillet).

Quelques parents d'élèves souhaiteraient que la *Journée de la Terre* soit reconduite l'an prochain, et qu'elle réunisse les deux sites.

Certains parents d'élèves proposent que les élèves puissent participer aux présentations pédagogiques du tramway, proposées par la société d'exploitation.

Quelques parents d'élèves souhaiteraient être davantage associés à l'organisation des manifestations de l'école, et déplorent que cela n'ait pas été suffisamment le cas pour les manifestations de cette fin d'année. Ces parents éprouvent un sentiment d'exclusion, car la fête de fin d'année ne peut être imaginée sans les parents.

En outre, ces parents déclarent ne pas vouloir être considérés au même titre que les personnels de *Temps Vert* (qui participeront à la fête de fin d'année des Zaërs en tenant des stands), et auraient souhaité être impliqués dans la préparation de la fête.

5. Travaux

a. Quatrième classe de CP

Un préfabriqué sera installé, en juillet, sur le site des Orangers pour accueillir la salle d'arabe/salle de réunion ; le quatrième CP prendra place dans l'actuelle salle d'arabe.

Certains parents rappellent la nécessité de veiller aux travaux d'étanchéité durant l'été sur le site des Orangers.

b. Cantine des Orangers

L'extension de la cantine des Orangers, dont l'aménagement avait dû être abandonné après la reconstruction imprévue du mur d'enceinte des Orangers, devrait pouvoir être menée en juillet également.

c. BCD des Zaërs

La BCD des Zaërs sera réaménagée pour la rentrée : le local actuellement réservé à l'accueil périscolaire de la cantine sera dédié à la BCD, qui deviendra plus fonctionnelle, avec des tables de travail, un coin de lecture-plaisir, un coin multi-média. Elle y permettra en outre le travail en demi-classe, ainsi que l'accueil des élèves lors de la récréation ou de l'accueil périscolaire de la cantine

6. Questions diverses

a. Horaires du site des Zaërs

Les parents d'élèves souhaiteraient que l'on puisse introduire un décalage entre les sorties du primaire-Zaërs et le secondaire (collège et lycée) lors de la sortie du mercredi midi. Actuellement, tout le site des Zaërs (primaire et secondaire) termine la matinée à 12h le mercredi, ce qui engendre un embouteillage très gênant dans la rue.

Après débats, il est convenu que le site des Zaërs soit ouvert de 8h à 11h45 le mercredi uniquement, et durant le premier trimestre 2010-2011. Un bilan sera dressé à la fin du premier trimestre pour déterminer si cette disposition doit être maintenue.

b. Répartition des élèves dans les classes supérieures

Les parents d'élèves s'interrogent sur la manière de procéder aux répartitions des élèves dans la classe supérieure, puisqu'ils rapportent que, pour les trois classes d'un même niveau, la répartition des enfants n'a pas été équilibrée : un grand nombre d'élèves en difficulté aurait été affecté dans une classe, et moins dans les deux autres.

Il est répondu que les enseignants se concertent afin de répartir des élèves selon deux critères : pédagogique et comportemental. Les élèves moteurs et en tête de classe sont répartis, de même que les élèves plus faibles. De même, les élèves indisciplinés sont répartis entre les classes.

Malgré tout, de nouveaux groupes d'élèves peuvent se reconstituer dans une classe.

c. Cellule d'écoute

Certains parents d'élèves, constatant les difficultés personnelles de certains élèves face à des situations familiales délicates (séparations des parents, décès dans la famille) émettent l'idée de constituer une « cellule d'écoute », ou « cellule de proximité », où les parents en situation difficile et/ou leurs enfants pourraient s'exprimer.

d. Comportements des élèves

Certains parents d'élèves constatent que les élèves de CM2 se sont montrés particulièrement indisciplinés au cours de cette année.

Les parents d'élèves sont favorables à ce que le message de fermeté dans les classes, quel que soit le niveau, soit tenu aux enseignants dès la pré-rentrée.

La séance est levée à 20h

M. Prudhon
directeur de l'école primaire